

LA GAZETTE



de Sivry-Courtry
lagazette@seine-et-marne.fr

N° 33

Avril - Mai 2007

Sur convocation du maire et lors de la séance du 2 Avril 2007, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel pour l'année 2007. Ce budget comprend :

- Le budget de fonctionnement qui inclut principalement les frais de personnel, les fluides (carburants, gaz) et les charges courantes.
- le budget d'investissement où sont repris les

achats de biens durables (véhicules, mobilier, informatique, etc.), les constructions et travaux (voierie et aménagements) ce poste fait l'objet d'une récupération partielle de la TVA qui n'intervient en fait qu'au deuxième exercice suivant.

Le budget de fonctionnement, dont les recettes € 461 581 proviennent des impôts locaux, est d'un montant de € 820 081.

Le conseil a tenu à ne pas modifier les taux des 4 taxes qui s'établissent à :

	Niveau local	Niveau départemental	Niveau national
Taxe d'habitation	5.26	15.11	14.45
Foncier bâti	20.05	23.25	18.53
Foncier non bâti	35.36	46.74	44.20
Taxe professionnelle	6.69	—	15.70

Sachez que l'augmentation que vous pourrez constater sera le fait de l'augmentation des bases fixées par l'état d'une part, et d'autre part éventuellement des taux pratiqués par la région ou le département.

Au budget fonctionnement, les charges de personnel (10 employés à plein temps) représentent 39%.

Le budget attribué aux huit associations reste en ligne par rapport à 2006 (€ 12 510 contre € 11 415) et devrait permettre un fonctionnement correct de celles-ci.

Le budget investissement tient compte notamment du poste conséquent d'enfouissement des réseaux, travaux effectués sur fin 2006 et début 2007.

Un aménagement de la place d'Armes est également prévu, de même que des travaux au cimetière (reprises de concessions, aménagement du cimetière des enfants).

Des améliorations de voierie (signalisation, ilots rue principale à Courtry afin d'améliorer la sécurité de la circulation) sont également programmés.

Cet exercice 2007 devrait aussi voir se mettre en forme le projet de cantine afin d'accueillir vos enfants dans de meilleures conditions.

Ce budget, tel qu'établi et approuvé par l'ensemble de vos conseillers, devrait permettre de gérer au mieux les intérêts de nos concitoyens.

Jean-Paul Deligand, adjoint au maire

- Le 1er mai étant un jour férié, la collecte des ordures ménagères est reportée au jeudi 3, le même jour que les bacs jaunes.
- N'oubliez pas de vous inscrire au concours des maisons fleuries, seuls les inscrits en mairie peuvent prétendre à un classement.
- Le vide grenier se tiendra à la Belle-Allée, le 20 mai. Vous pouvez vous inscrire au moyen du formulaire mis à votre disposition dans ce numéro.
- Nous vous rappelons que les feux dans les jardins sont interdits depuis le 1er mars.
- Si un différend vous oppose à un particulier, une entreprise, un commerçant, n'hésitez pas à vous adresser au conciliateur de justice. Monsieur Jean-Yves Le Calvez assure des permanences à la mairie du Châtelet-en-Brie le premier mardi et le troisième vendredi du mois, de 15h00 à 18h00. Pour prendre rendez-vous appelez le 01 60 69 40 40.
- Depuis le 1er avril, la benne à déchets verts est de nouveau à votre disposition l'après-midi, du lundi au samedi, de 13h30 à 18h00, elle est située, comme auparavant, dans le chemin au bout de la rue du calvaire. Nous vous rappelons que vous pouvez y déposer uniquement les tonnes de pelouse, les produits d'égavage et de nettoyage des jardins. Pour les éléments volumineux (thuyas, arbres...) vous devez vous rendre à la déchetterie du Châtelet-en-Brie.
- Le recensement militaire est obligatoire. Vous devez vous présenter au secrétariat de la mairie muni de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents à partir de la date de vos 16 ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant cette date. N'oubliez pas que l'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription à tout examen.
- L'utilisation des engins à moteur dans les jardins est autorisée de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 tous les jours sauf le dimanche après-midi

et les jours fériés.

- Attention de ne pas stationner après le dernier emplacement autorisé au bout de la rue de la mairie, en effet les véhicules arrêtés à cet endroit provoquent le déclenchement du feu rouge et perturbent le trafic.
- Le colombier de Courtry continue de se dégrader et les propriétaires ont installé une barrière de protection afin de prévenir les accidents. Il est interdit de pénétrer dans cette propriété privée, tout franchissement de la clôture engage votre responsabilité.
- Le samedi 26 mai à 21h00, dans la salle polyvalente nous pourrons assister à une pièce de théâtre présentée par la compagnie " Le point du jour ". Mise en scène de Sébastien Javelaud. RTT, une pièce de Stéphane Titéca. La 1^{ère} comédie féministe écrite par un macho ! " Cinq femmes partent entre copines en vacances sur la côte d'azur pour décompresser et oublier... les hommes ".
Entrée 8 euros. Tarif réduit 6 euros.
- Si vous êtes bénéficiaire de la CMU ou de l'AME, chômeur titulaire de l'ASS ou parent isolé titulaire de l'API, vous pouvez bénéficier de la carte Solidarité Transport Île-de-France. Pour tout renseignement appelez le 0800 948 999 (appel gratuit depuis un fixe).
- Si vous désirez voter par procuration vous devez vous rendre à la gendarmerie du Châtelet-en-Brie le plus tôt possible. A tous, aux anciens comme à ceux qui vont voter pour la première fois, nous ne donnerons qu'un conseil : votez !

La cour située près de la mairie est désormais fermée, l'accès à celle-ci est strictement réservé à la famille Goubeault et au personnel et élus de la mairie. Il est bien entendu interdit de se garer devant les barrières.

- N'oubliez pas que l'opération sécurité vacances mise en place par la gendarmerie reste en vigueur toute l'année. Vous pouvez retirer le formulaire de renseignements destiné à la gendarmerie en mairie, nous le ferons suivre.



Je suis perdu, j'attends impatiemment mon propriétaire en mairie. Ne m'abandonnez pas !

● ● ● ETAT CIVIL ● ● ●

Décès

Gisèle, Roberte UHLRICH épouse GAILLET, le 27 février

● ● ● ECOLE PUBLIQUE ●

LA FETE DU PRINTEMPS

Le samedi 31 mars, les enfants de l'école de Sivry, de la maternelle au CM2, ont fêté le retour du printemps. Enfants et parents réunis ont défilé dans les rues. Les enfants portaient des déguisements préparés dans les classes. De retour à l'école, les enfants ont dansé autour du bonhomme hiver qui a revêtu ses atours de printemps. La matinée s'est achevée autour d'un goûter offert par l'établissement Pasquier et la coopérative scolaire. Le tirage de la tombola a clôturé ce moment festif apprécié des petits comme des grands.



● ● ● IL Y A 100 ANS ●

Mai 1907.

Après une tentative pour installer le lavoir dans la chapelle de Courtry, le bon sens a repris le dessus et c'est finalement à l'emplacement que nous connaissons aujourd'hui que le lavoir sera installé...

M. le Maire expose à l'assemblée que la commission de travaux s'est rendue à Courtry pour examiner l'emplacement destiné au lavoir projeté à Courtry. Après examen de plusieurs emplacements, il a été décidé que le meilleur endroit serait la partie nord du jardin de l'école. Une canalisation le long du chemin conduirait les eaux sales dans la vidange située quelques mètres plus loin. Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents la conclusion de la commission et autorise M. le Maire à faire établir les plans et devis nécessaires à cette construction. Ces plans et devis seront ensuite soumis à l'approbation de l'Administration. L'architecte sera M. Dutreux à Melun.

JEANNE

Nadine Cafiaux 01 60 68 31 20 Sandrine Juvet 01 64 38 90 19



- Samedi 3 mars 2007 : Petite escapade de l'Association " Jeanne " en baie de Somme, à Gamaches, à la rencontre de Louise et de sa famille. Elle est atteinte du syndrome d'Aicardy-Gouttière, maladie qui l'empêche de marcher et de communiquer avec son entourage. En contact depuis 1 an avec Sylvie Demus, la secrétaire de l'Association " Un fauteuil pour Louise ", nous avons proposé de faire don de la poussette spécialisée et du matériel de bain de Jeanne. Nous avons eu droit à un accueil très chaleureux et à de nombreux sourires de la part de Louise.

- Samedi 10 mars 2007 : Rois, reines, princesses, comtesses et chevaliers se sont retrouvés samedi 10 mars pour écouter un mini concert de flûtes et pour danser menuet, pavane, madison, danse orientale... et festoyer. La tombola des prénoms a permis d'offrir des entrées dans des châteaux plus magnifiques les uns que les autres : Versailles, Blois, Guédelon, Fontainebleau, Azay-le-Rideau, Vaux le Vicomte... Tous les bénéfices de la soirée seront reversés au service de pédiatrie de l'Institut Gustave Roussy de Villejuif
Merci à toutes et à tous d'être toujours à nos côtés et nous permettre de continuer nos actions.

FOYER RURAL



Cette année encore, la traditionnelle course aux oeufs de Pâques organisée par le foyer rural a connu un franc succès. Le soleil qui nous avait manqué l'an dernier était largement de la partie, contribuant ainsi à la bonne humeur ambiante.

A l'année prochaine !

LES JOURS HEUREUX

Mme Caillette 01 64 52 17 84 Mme Cantrel 01 64 09 42 65

- Notre club prépare une sortie au lac du Der pour le jeudi 7 juin. Nous pensons être nombreux pour passer ensemble une agréable journée. D'autres informations plus complètes suivront par courrier. Vous pouvez d'ores et déjà contacter le bureau pour vous inscrire.

LA PÉTANQUE

Joël Bonin 01 64 09 36 95

- Les prochains concours amicaux de l'année 2007 auront lieu les samedis 28 avril, 26 mai, 30 juin, 28 juillet et 29 septembre.

CANDI' OSER

Alexandra Kurtyka 01 60 59 06 78 www.candioser.com

- Janvier 2007, Olivier Porta pilote des 24 h du Mans, rejoint l'équipe de Candi'oser.

- Le 10 février 2007, l'amicale des sapeurs pompiers du centre de secours du Châtelet-en-Brie, présidée par le sergent-chef Claude Thomas avec l'adjudant-chef Coquet a invité les membres de l'association pour leur remettre une subvention. Durant cette rencontre, nous avons pu échanger sur les déficits immunitaires, leurs conséquences sur les petits patients au quotidien (prises en charge médicales, traitements...), nos buts, nos motivations et nos actions. Les sapeurs pompiers du Châtelet nous ont encouragés et assurés de leur soutien dans nos missions qui sont au coeur des besoins des enfants et de leurs familles.



- Le 3 mars 2007, vous étiez encore très nombreux à participer à notre loto. Nous remercions pour leur implication dans nos différentes actions les adhérents, les bénévoles, les entreprises, les commerçants, les mairies et les professionnels de la santé.

USSC TENNIS

J.C. Russo 01 64 52 18 99 J.C. Lagiewski 01 64 09 14 56 Béatrice Brunet 01 64 52 80 60

- Juste un petit mot pour vous informer que nos jeunes joueurs de tennis ont commencé les tournois (2 équipes engagées : 11-12 et 15-16 ans). **N'hésitez pas à venir les encourager le mercredi.** Autre information : Joueur de tennis ou pas, vous êtes cordialement invités à notre soirée le samedi 28 avril 2007. Au menu, repas, bonne humeur et danse jusqu'à l'aube pour les plus courageux. Inscription auprès de Valérie au 01 60 59 05 67. A bientôt.

ANCIENS COMBATTANTS

Maurice Caillette 01 64 52 17 84

- Depuis le début de cette année, notre amicale a poursuivi le rythme de ses activités. Comme nous l'annoncions dans la dernière *Gazette*, nous avons tenu notre réunion le 16 février au cours de laquelle nous avons procédé au renouvellement de notre bureau. Les membres du conseil d'administration ont été reconduits (16 membres) et les instances représentatives aux postes responsables ont été confirmées dans leurs fonctions.
- Le 18 mars s'est tenu notre banquet de printemps qui coïncide depuis 8 ans avec la fin de la guerre d'Algérie. 46 participants se sont retrouvés dans une ambiance détendue et amicale. Le lendemain, 19 mars, nous nous retrouvions au monument aux morts du cimetière pour honorer la mémoire de ceux qui ont payé de leur vie leur participation aux conflits.
- Dans la période à venir, nous allons jeter les bases de nos activités futures. Le 18 mai, célébration de la fin de la seconde guerre mondiale suivie de notre traditionnel banquet. La fixation, ensuite, pour septembre, du projet d'une sortie touristique. Le 25 août nous commémorerons le souvenir de la libération de 1944. Le 11 novembre, cérémonie marquant la fin du conflit mondial de 14-18 suivie du banquet habituel. Nous invitons à nous rejoindre ceux d'entre-vous qui ont participé à des campagnes militaires (Indochine, Algérie). Ils seront accueillis fraternellement dans notre amicale.

L'ESCALE *Daniel Gérard 01 64 52 52 31*

● BILAN DE DEBUT 2007

Participation moyenne à la soirée " raclette - tournoi de tarot à 5 " du samedi 10 février dans la salle polyvalente, avec 15 joueurs de tarot.

Soirée dansante amicale et sympathique du samedi 24 mars avec un bon repas mis en place par quelques bénévoles et donc à prix modéré.

Autocar complet pour la sortie comédie " Toc Toc " du dimanche 1er avril au palais royal à Paris avec 50 participants.

Très belles médailles de notre section Tennis de Table aux nationaux B UFOLEP, entre autres deux champions de Seine-et-Marne, Julien Chaning Pearce en séniors et Daniel Gérard en vétéran 2 et un triple champion d'Île de France, Philippe Gérard en séniors, double messieurs et double mixte.

● PROCHAINES MANIFESTATIONS DU PRINTEMPS 2007

3ème sortie spectacle programmée suivant opportunité et près de Sivry.

Nationaux B UFOLEP " Tennis de Table " les 28 et 29 avril à Bussy St Georges avec la participation de nos meilleurs joueurs de l'entente Sivry - Rubelles - Voisenon.

Week-end découverte vers Clamecy et Vézelay les 12 et 13 mai avec possibilité de parcours en canoë sur l'Yonne.

Dimanche balade matinale - après-midi bowling si date disponible, sans doute à Provins.

GALERIE HORSCHAMP *Didier Letournel 01 64 09 11 91 www.galerie-horschamp.fr*

- Actuellement et jusqu'au 13 mai vous pouvez découvrir les oeuvres de Alain et Josyane Cassaigne à travers leur exposition " Human Sculpture Land'Art ". La galerie est ouverte les vendredis, samedis et dimanches après-midi, de 14h00 à 19h00.

- Le jeudi 17 mai sera consacré à un atelier " sténopé " réservé aux enfants. Le sténopé permet de réaliser des prises de vues sans appareil photo, une simple boîte percée d'un trou suffit. Les photos seront exposées le samedi 19 et le dimanche 20 mai.



PRÉSENCE VERTE

Présence Verte est le premier réseau national de téléassistance avec plus de 120 000 abonnés. Ce service s'adresse aux personnes âgées mais aussi à tous ceux qui peuvent avoir besoin d'une aide immédiate en cas de chute ou de malaise. Le matériel est d'une utilisation extrêmement facile, une télécommande et un transmetteur reliés à la centrale d'écoute. Une prise électrique et une prise

téléphonique suffisent à l'installer chez vous. Sur simple pression du bouton de la télécommande l'alarme est reçue immédiatement à la centrale d'écoute qui prévient un voisin, un parent proche de votre domicile ou directement les services d'urgence.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou directement au 01 49 85 57 81.

NOUVELLE ENTREPRISE

Monsieur Edel qui a longtemps travaillé chez Centre Europe Caravanes installe son entreprise dans la zone d'activité de Sivry, près des établissements Fournier. Le magasin qui ouvrira sous peu distribuera des accessoires pour caravanes et camping-cars.

LE BILAN BUCCO DENTAIRE (BBD)

Le bilan bucco-dentaire (BBD) est un examen de prévention entièrement gratuit, qui doit être effectué chez un chirurgien-dentiste libéral ou exerçant dans un Centre de santé. Il était jusqu'au 31 décembre 2006 réservé à tous les jeunes âgés de 13 à 18 ans.

A compter du 01 janvier 2007, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, relayée par les Caisses Primaires et les dentistes, mettra en œuvre une prévention bucco dentaire pour les plus jeunes, ayant comme objectif, de favoriser un contact précoce avec le dentiste afin de rendre coutumier le fait de consulter régulièrement celui ci.

Elle commencera dès l'enfance, à l'âge de 6 ans, avec des rendez-vous tous les 3 ans, jusqu'à 18 ans (à noter que les rendez-vous à 6 et 12 ans seront obligatoires).

Au cours du mois précédant la date anniversaire de votre enfant, vous recevrez un courrier de l'assurance maladie qui vous informera des modalités du BBD, accompagné d'un jeu d'étiquettes. Dans

les trois mois qui suivront sa date anniversaire, vous l'emmènerez chez le chirurgien dentiste de votre choix (dentiste, comme signalé ci dessus, exerçant en libéral ou dans un centre de santé), pour effectuer l'examen bucco dentaire. Vous remettrez lors de cette visite, le jeu d'étiquettes que vous aurez reçu par la Caisse Primaire qui permettra au professionnel de santé de se faire rembourser directement par la Sécurité Sociale. Si vous restez dans le cadre de cette campagne, vous n'aurez lors de ces visites, rien à régler. Si vous n'avez reçu aucun courrier au moment de l'anniversaire concerné de votre enfant, faites les démarches auprès de la Caisse Primaire.

En conclusion, faites surveiller régulièrement vos enfants par votre chirurgien-dentiste il sera votre conseiller pour vous aider à mettre en place une prévention personnalisée, donner des conseils et enseigner les bons réflexes de santé dentaire : méthode de brossage, hygiène alimentaire, l'importance de se faire examiner et soigner régulièrement pour éviter toutes les maladies qui pourraient en découler.



NUMEROS UTILES



MAIRIE	01 64 52 07 28
FAX MAIRIE	01 64 64 01 20
ECOLE PRIMAIRE	01 64 52 49 67
ECOLE MATERNELLE	01 64 64 04 28
ECOLE SAINTE MARIE	01 64 52 16 05
POLICE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE DU CHATELET	01 60 69 40 16
CENTRE ANTI POISON	01 40 05 48 48
SOS MEDECIN 77 SUD	0820 077 505
MU 77	0825 826 505
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119 ou 0800 05 41 41
ACCUEIL SANS-ABRIS	115
SOS AMITIE	0820 066 066
DROGUE ALCOOL TABAC INFO SERVICES	0800 23 13 13
SIDA INFO SERVICES	0800 840 800
HEPATITES INFO SERVICES	0800 845 800
URGENCES VETERINAIRES	01 60 65 57 41
EDF DEPANNAGES	0810 333 077
GDF DEPANNAGES	0810 433 077
IMPOTS SERVICES	0820 32 42 52
AIDE DEMARCHES ASSEDIC	
M. BONZI, en mairie du châtelet le 1er mercredi du mois	01 60 69 40 40
CONCILIATEUR	
M. LE CALVEZ, en mairie du châtelet 1er et 3ème vendredi du mois, de 15h à 18h.	01 60 69 40 40